



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE BASKET DE LA CORRÈZE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 / 2023

17 JUIN 2023
UZERCHE



- LE MOT DU PRÉSIDENT -

Bonjour à toutes et à tous,

Merci au club d'Uzerche et à sa municipalité pour leur accueil et l'organisation de ce week-end d'assemblée générale du comité de basket et de coupe de la Corrèze.

Je n'oublierai pas les institutions qui nous permettent de réaliser nos missions et nos projets au service du basket : le Conseil Départemental de la Corrèze et le Comité Départemental Olympique et Sportif, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

La saison du comité départemental de Basket de la Corrèze a été une nouvelle fois très animée. Jacqueline, dans son rapport, va tout nous détailler.

- La saison a commencé par le départ de Sylvain Doucet qui est parti pour fin septembre.
- La commission technique a effectué un gros travail sur la formation BF. Mais les résultats ne sont pas au rendez-vous.
- Le nombre de licenciés corréziens sont en forte hausse +199 soit 12%.
- Le rassemblement mini-basket à Lubersac a réuni beaucoup de jeunes. Je remercie le club du BBA pour cette organisation.

Je tiens à mettre l'accent sur un bilan sportif.

- En premier temps l'entrée de la Cantalienne dans nos championnats départementaux.
- Il y a des haut et des bas cette année en filles. Seilhac monte en RF3, Beaulieu descend et surtout la NF2 de Brive descend en NF3.
- Côté des garçons, l'US Tulle Corrèze n'a pas réussi à remonter en NM3 mais pour la montée en RM3 les équipes de Tulle et Ussel ont leur billet.

Je tiens à vous faire part de ma satisfaction quant à la mobilisation de tous les élus du CD19. Je vous rappelle qu'ils ou elles sont tous bénévoles et ils ont comme vous des responsabilités dans leur club, merci à eux pour leur implications dans les diverses tâches qui incombent au CD19.

Avant de laisser la parole aux différents présidents de commissions pour faire le bilan de leur saison, je souhaite mettre en avant l'effort fait par la commission technique auprès des jeunes basketteurs. Renforcée par l'arrivée de jeunes éléments, elle a accompli un gros travail aussi bien sur les sélections que sur la formation des entraîneurs et les journées « d'encadrements et de formation ».

Bon nombre de choses a été réalisé ou commencé, d'autres restent à faire. Les membres du comité sont à l'écoute de toutes vos propositions et essayeront de trouver un consensus dans toutes les situations pour le bien de tous

Merci à toutes et tous et bonnes vacances.

Hervé COMBALIER
Président



- RAPPORT MORAL -

Bonjour à toutes et à tous,

Cette saison, notre bureau était composé de 15 membres (5 femmes et 10 hommes). 2CTF jusqu'à mi septembre, Romain FOURCHE et Sylvain DOUCET. Sylvain DOUCET ayant mis fin à son contrat par une rupture conventionnelle.

Le comité départemental salue l'arrivée de la Cantalienne dans nos différents championnats départementaux.

Nos réunions ont eu lieu une fois par mois, le jeudi soir. Les comités directeurs élargis se sont déroulés à Seilhac et Saint Pantaleon. Je les remercie pour leur accueil.

Pour certains d'entre nous, cette saison a été une première car elle a été complète. Les précédentes ayant été émaillées par le COVID et les arrêts dus à la pandémie, les commissions se sont remises au travail pour présenter des plannings de compétitions et de formation tout en gardant à l'esprit que cela pouvait prendre fin à tout moment.

Des championnats interdépartementaux jeunes pré qualificatifs à la deuxième phase des championnats régionaux à quatre départements ont vulejour, indépendamment des championnats interdépartementaux Corrèze/Dordogne.

Les différentes commissions ont œuvré toute la saison. Chaque président vous présentera son bilan.

Beaucoup d'informations vous arrivent, j'en suis consciente. Certaines arrivent par le biais des compte-rendus des réunions du comité directeur, d'autres par e-ffbb. J'essaie de faire le tri dans les notes qui arrivent de la fédération et je dois vous avouer que c'est parfois difficile de s'y retrouver tellement il en a. Comme la saison dernière, je vous invite à vous connecter régulièrement pour aller à la pêche aux infos car il est possible que j'en oublie malgré toute ma bonne volonté.

Actions sur notre territoire :

- Le 10 septembre 2022 s'est tenue la journée d'informations pour les clubs à Tulle
- Le 02 octobre 2022, les opens féminin et masculin à Argentat associés à « octobre rose »
- Les 05 & 06 novembre, le TIC U12 à Saint Pantaleon
- Le 08 janvier 2023, l'open U9 à Brive
- Le 28 janvier 2023 la galette des rois pour les U7 à Argentat
- Le 09 mars, la journée du sport adapté à Saint Pantaleon
- Le 09 avril les finales interdépartementales à Seilhac
- Le 04 juin fête nationale du mini basket à Lubersac
- Les 17 et 18 juin finales des coupes de la Corrèze à Uzerche

Actions du comité :

- Appui technique aux clubs
- Opération basket école
- Formation aux brevets fédéraux
- Formation arbitres clubs et départementaux
- Stages itinérants pendant les vacances scolaires
- Stages d'été en juillet et août au centre des 1000 sources de Bugeat
- Détections des jeunes et préparation aux tournois inter-comités
- Diffusion régulière d'événements et manifestations sportifs par divers moyens (presse, facebook, instagram, site du comité).

Bon gré, mal gré, la saison se termine. Une nouvelle se profile déjà avec en ligne de mire PARIS 2024 et ses jeux olympiques. Ne rêvez pas, la fédération va encore plus nous solliciter pour cette occasion. Bonnes vacances à tous.

Jacqueline DELPUI
Secrétaire



- TRÉSORERIE -

Chères Présidentes, chers Présidents
Chères Trésorières, chères trésoriers
Chères licenciées, chers licenciés,

L'année 2022/2023 a été la première année complète depuis le début de la mandature. Nous avons eu au cours de cette année la démission de notre salarié ce qui nous a obligés à finir l'année 2022-2023 avec un seul collaborateur.

L'augmentation du nombre de licenciés dans vos clubs a permis d'avoir une augmentation des ressources pour cette année malgré la diminution de nos subventions. Le fonctionnement des camps itinérants sur l'année a permis également d'augmenter le montant de nos prestations.

Au cours de cette année, nous avons pu maintenir nos frais de fonctionnement et avoir une diminution des charges de personnels contrairement à nos prévisions.

Grace à tout cela, nous finissons l'année sur un résultat positif qui va ainsi nous permettre d'embaucher un salarié à mi temps avec pour mission d'accompagner les clubs.

Ce résultat nous permettra également d'envisager un ou plusieurs achats sur l'année prochaine qui seront profitables à l'ensemble des clubs.

Je remercie les clubs pour les échanges durant cette année. Mes remerciements vont également et surtout aux trésoriers de vos associations qui ont répondu présents et rapidement à chacune de mes sollicitations.

Dimitri VERGNE
Trésorier

En annexe à la fin de ce document
- Budget prévisionnel 2023 / 2024
- Bilan comptable 2022 / 2023

- COMPÉTITION -

Bonjour à tous.

Cette saison a été une surprise :

- Le reprise de l'activité sportive à 100%
- Un lancement de saison dans une version post COVID
- Une volonté d'avoir un déroulement de saison normal sans report, ...

Je remercie tout d'abord tous les clubs et dirigeants qui nous ont apporté leur soutien aussi bien pour le prêt de salles, de matériel et de personnes pour les manifestations que nous avons eues à gérer quelquefois dans l'urgence, dans le début de saison et les périodes de vacances.

Je remercie aussi tous ceux qui m'ont aidé pour cette saison, principalement Martin pour tout ce qu'il a fait.

Nous avons été obligés de modifier l'organisation des championnats en fin de saison pour apporter plus de matchs car nous avons réservé des weekend pour les problèmes de COVID ou de neige et finalement, tout s'est bien passé. Nous avons fait ce que nous pouvions avec les informations qui étaient en notre possession.

L'objectif reste de satisfaire le plus grand nombre et cela a permis d'augmenter le nombre de licenciés et de donner un contenu sportif et motivant.

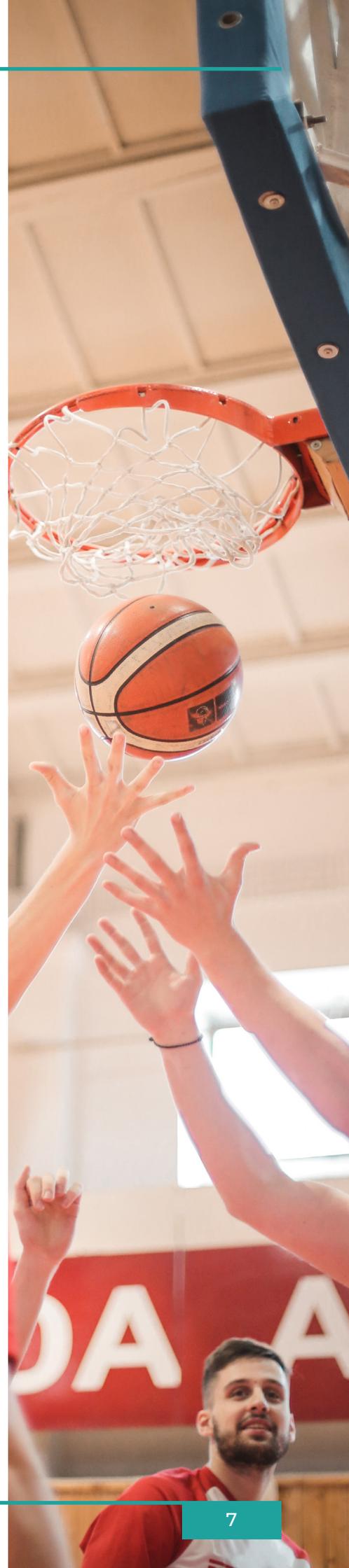
Pour préparer la saison prochaine, nous allons devoir continuer de négocier avec le CD24 pour partager des idées de championnats communes et cela n'est pas toujours simple car nos objectifs sont parfois différents. D'autre part, nous avons aussi préparé la formule de qualification pour la régionale jeunes qui sera la même que cette saison avec les mêmes délais courts.

Nous allons aussi élargir la coupe de la Corrèze mais je laisse le président en parler.

J'espère que la saison prochaine sera plus ambitieuse et plus agréable pour tous.

Bonnes vacances, récupérez bien et revenez forts.

Régis PETIT
Président commission compétition



- MINI BASKET -

Au cours de la saison écoulée, nous avons observé une croissance constante du nombre de licences, passant de 552 à 596. Cette augmentation témoigne de l'intérêt croissant suscité par le mini-basket, ainsi que de l'engagement continu des joueurs, des parents, des entraîneurs et des clubs.

Par ailleurs, nous avons connu un record d'équipes dans les catégories U9-U11, avec 24 équipes U9 et 28 équipes U11, soit un total de 52 équipes. Cette participation accrue démontre l'enthousiasme manifesté par les jeunes joueurs et souligne l'efficacité de nos programmes de formation.

Une nouveauté cette année a été la réalisation d'un open U9. Cet événement a rassemblé toutes les équipes U9 à Brive début janvier, marquant ainsi la clôture de la deuxième phase de la saison. Cette initiative a été couronnée de succès et a permis de créer un agréable moment pour le mini-basket, mettant en avant l'esprit d'équipe et la camaraderie.

De plus, le championnat U11 s'est déroulé sur une période prolongée cette saison, se terminant courant juin. Cette extension a permis aux équipes de disputer un plus grand nombre de matchs, offrant ainsi aux jeunes joueurs une expérience plus complète et enrichissante.

Par ailleurs, l'organisation de la fête du mini-basket par le BBA a été, comme chaque année, organisé de main de maître même si la météo est venue faire des siennes et a empêchée les U7 de profiter pleinement des festivités prévues. Cet événement a réuni des joueurs de tous les niveaux, leur offrant l'occasion de célébrer leur passion commune et de partager des moments de joie et de camaraderie.

Le Challenge François Pommier a attiré un nombre croissant d'enfants désireux de se mesurer à leurs pairs et de relever des défis sportifs. C'est pour nous un moyen exceptionnelle pour mettre en avant le talent et l'esprit sportif dans le domaine du mini-basket et d'évaluer le travail effectué par les clubs.

En conclusion, la saison 2022/2023 du mini-basket a été marquée par des évolutions positives, des records de participation et des initiatives réussies. Cependant, nous devons également prendre acte du manque d'engagement dans la catégorie U7 (que ce soit pour l'organisation et la participation au plateau), qui constitue une déception pour l'ensemble des clubs

Cependant, malheureusement, je dois vous informer que, conformément à ce qui avait été anticipé l'année précédente, ma situation professionnelle actuelle ne me permet plus de consacrer le temps et l'engagement nécessaires pour mener à bien les missions prévues. Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de cette saison et à remercier sincèrement les joueurs, les parents, les entraîneurs, les bénévoles et surtout tous les clubs pour leur précieuse collaboration qui a fait du mini-basket une expérience inoubliable.

Je reste convaincu que la saison future sera tout aussi passionnante et enrichissante.

Paul ROSIER
Président commission mini basket

- TECHNIQUE -

Fin d'une longue saison,

Après ces années covid, enfin une vraie saison sportive s'ouvrait à nous. Toujours enthousiaste, je pensais trouver un même élan de la part de tous, mais non. J'avais mal évalué l'effet covid. Très vite avec Romain il a fallu presque tout reconstruire.

Communication, sélection, formation. Si le mini-basket a répondu présent à nos différentes sollicitations, il n'en a pas été de même pour les autres catégories.

Le départ de Sylvain dont je salue ici le travail n'a pas facilité l'organisation des choses. Il est évident qu'un deuxième employé est plus que justifié.

Comme d'habitude Romain s'est quasiment démultiplié pour assurer les différentes missions, animations.

Merci aux personnes qui ont su comprendre nos problèmes en venant nous aider sur les stages, camps, formations. OUI il est difficile de travailler parfois quand la maison basket manque d'unité et que certains oublient que notre comité a besoin de tous et inversement.

Un dernier mot sur les formations, ce n'est pas nous qui tenons les clefs, nous appliquons ce que l'on nous impose. Romain facilite au maximum les choses. Alors, je demanderai aux clubs de suivre les entraîneurs en formations. Tout le monde y gagnera.

Regardons et avançons ensemble dans la même direction, l'avenir ne sera que plus beau.

Jean-Pierre SAINT-PÉ
Président commission technique



- QUALIFICATIONS - STATUTS REGLEMENTS -

Encore cette saison, nous avons une forte augmentation des licences (+12% par rapport à la saison dernière).

A noter qu'avec une augmentation de 17% chez les garçons, le comité départemental de la Corrèze, réputé pour être un comité essentiellement féminin, trouve la parité dans ses effectifs.

Pour une raison que personne ne peut expliquer, les clubs ont vu arriver des ados dans la tranche U14-U15 (plus particulièrement des garçons) qui pour certains n'avaient jamais pratiqué le basket et pour d'autres jamais fait de sport.

Concernant les licences, encore un manque de contrôle avant la validation par vos référents licences.

Lors de ma dernière réunion des référents licences, la fédération a particulièrement insisté sur la photo d'identité. Il y a encore trop de photos qui n'y ressemble pas que ce soit chez les jeunes ou les adultes. La photo de la licence doit être la même que pour une carte d'identité, un permis de conduire ou un passeport. Cette saison, les licences dont la photo ne sera pas conformes seront directement déqualifiées. Les clubs auront dix jours pour se mettre en conformité. C'est à vous et non à moi de faire la modification.

Concernant les pièces d'identité comme pour les surclassements, il en est de même. Le contrôle doit être fait avant validation car il arrive encore que je trouve des pages blanches. Ce qui est grave surtout pour les surclassements car c'est la responsabilité du club et du président qui sont engagées.

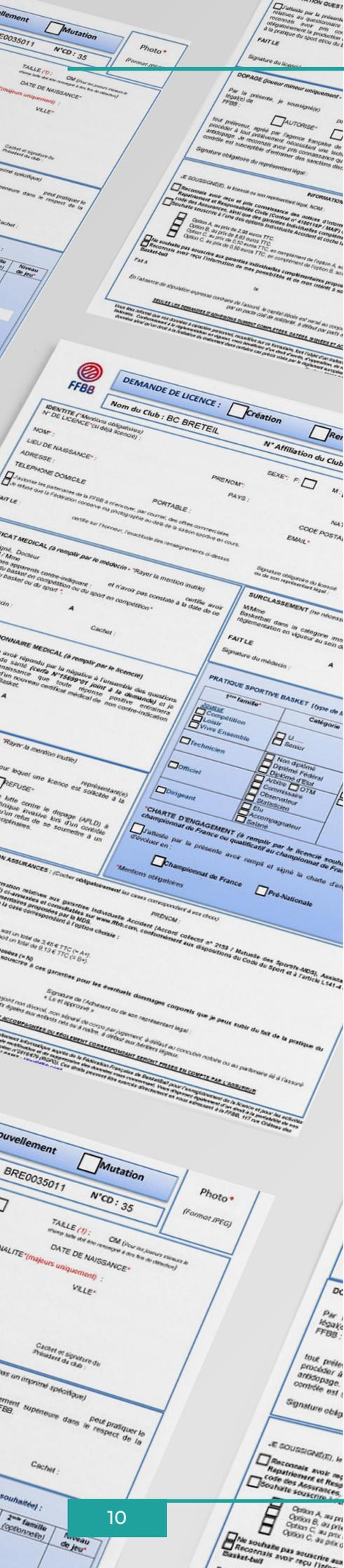
Comme cette saison, le président du club doit faire sa pré-inscription dans FBI pour que l'affiliation soit validée par la FFBB pour la saison prochaine.

Petit changement pour les certificats médicaux : il n'est plus obligatoire pour les mineurs, sauf s'il y a eu un oui de cocher sur le questionnaire de santé. Rappelez le aux parents, cela vous fera gagner du temps. Par contre, pour les majeurs, la validité du certificat médical est ramenée à six mois au lieu d'un an.

Les entraîneurs, n'auront plus besoin de fournir de certificat médical, le questionnaire de santé suffira.

La gratuité des licences pour les dix nouveaux licenciés a été reconduite.

Le pass'sport a remporté un franc succès et sera reconduit pour la saison prochaine.



Enfin, pour la première fois depuis la mise en place des nouvelles licences, nous avons eu une licence ASP pour Mael qui venait d'intégrer le pôle espoir de Limoges et quatre licences AST ce qui a permis à des licenciées de pouvoir continuer à jouer alors que la pratique sportive n'était pas proposée dans leur club. Je rappelle que lorsqu'une licence AST a été créée, il n'est pas possible de revenir jouer dans son club durant la saison. En revanche, il est possible de jouer dans plusieurs catégories dans le club recevant contrairement à la licence T.

Pour information, comme pour le comité départemental ou la ligue, les clubs devront cocher la case « contrat d'engagement républicain ».

Je rappelle à tous les clubs que lorsque ils organisent une manifestation qu'elle soit festive ou pas (match amical, tournois 5X5 ou 3X3 non homologué) et qu'ils invitent des équipes extérieures, ils doivent faire une demande auprès de la QSR.

Un nouveau formulaire sera mis en place sur le site du comité la saison prochaine. En attendant, vous pouvez toujours adresser une demande par mail.

Trop souvent, cette saison, des clubs sont passés outre cette formalité.

Bonne vacances à tous.

Jacqueline DELPUI
Présidente commission QSR



- COMMISSION DES OFFICIELS -

RAPPORT MORAL

Le comité compte pour cette saison 2022 / 2023 26 arbitres dont :

- 1 arbitre championnat de France
- 3 arbitres régionaux dont un formation
- 22 arbitres départementaux

Globalement toutes les rencontres ont été couvertes, y compris le niveau 2.

Il est bon de rappeler une nouvelle fois, que les désignations se font en fonction du niveau, la CDO couvre en priorité les matchs région, puis l'inter-départemental niveau 1 puis le niveau 2.

Idem pour les sénior(es) SM- SF puis SM2. Ce sont des directives de la Fédération.

A noter les nombreuses sollicitations de la CRO cette saison sur plusieurs rencontres régionales sur notre territoire que nous avons pu malgré tout honorer non sans difficulté.

Il faut souligner que la reprise d' « anciens » arbitres a bien aidé pour la désignation des rencontres.

FORMATION

Le stage de recyclage s'est déroulé cette année le dimanche 18 septembre à Uzerche, encadré notamment par Jean-Claude COUTOU, Joshua MEFREDJ et Laurent ESTRADÉ.

Cette journée a été l'occasion de faire une remise à niveau, d'échanger, et passer un moment convivial. Merci au staff pour l'encadrement de cette journée.

La formation continue d'arbitre de la saison 2022-2023 a été encadré également par Jean Claude et Joshua.

PACTE TOUS ENGAGÉS

Dans le cadre du Pacte Tous Engagés, la FFBB a souhaité valoriser et récompenser ses arbitres de différents niveaux s'étant distingués par leurs engagement, performance, fidélité et disponibilité.

En fonction de ces critères un sifflet d'or, 3 sifflets d'Argent de Bronze seront attribués pour cette saison.



Le comité se félicite du parcours de notre corrézien, Nicolas Joulin, licencié au BCU, parti en région Occitanie pour ses études. Nicolas a participé cette saison au stage du groupe potentiel haut niveau, ce qui lui permet d'accéder au niveau national et pourra, la saison prochaine, officier sur des matchs de ligue féminine 2 et jusqu'à la NM2. Il a également été, cette saison, nommé Meilleur Arbitre de Nationale Masculine 3 en ligue d'Occitanie. Félicitation à lui.

REMERCIEMENTS

Merci à tous les officiels pour cette saison, et une petite mention particulière à Maxime Voyard, Christian Hecquet, Stéphanie Lafu et Laurent Aubert qui m'ont énormément dépanné cette saison sur les matchs de Ligue mais aussi du département.

Merci aux clubs de s'adapter aux difficultés de désignation, et pour nos échanges lors de problèmes rencontrés.

Enfin un grand merci à Jean Claude COUTOU, Joshua MEFREDJ pour leur investissement auprès de nos stagiaires arbitres tout au long de cette saison.

Aurélie HAUGUEL
Présidente commission CDO

FORMATION

La formation des candidats « arbitre départemental » s'est déroulée sur des stages de 2 jours lors des vacances de Toussaint, Noël et Février à St Pantaléon. Merci au club de St Pantaléon pour l'organisation logistique de ces 3 stages.

Les formations étaient assurées par Joshua MEFREDJ et Jean-Claude COUTOU. Il faut signaler une excellente participation des stagiaires. La formation « arbitre club » assurée en principe dans les clubs par des formateurs du club au sein d'une école d'arbitrage si possible. La formation peut se faire en e-learning ou à l'aide de la mallette FFBB.

Une seule école a fonctionné à St Pantaléon. 3 arbitres clubs ont été formés : Simon BERNET, Arthur DEMEUSOY et Mathieu TROMAS.

L'inscription sur la plateforme e-learning est obligatoire pour l'obtention du certificat de réussite de la formation pour valider un niveau arbitre ou OTM quel que soit le niveau choisi.

Les arbitres corréziens ont participé au stage de début de saison le 18 Septembre 2022 à Uzerche. L'encadrement était assuré par Laurent ESTRADE, Aurélie HAUGUEL, Joshua MEFREDJ et Jean-Claude COUTOU. Merci au club d'Uzerche pour l'organisation logistique du stage.

RESULTATS EAD :

Sont admis :

- PARSY Laury – Ussel BC
- DUFOUR-NEUVILLE Maxence – Ussel BC
- ANTUNES Théo – Ussel BC
- BOUILLON VEDRENNE Flavien – CA Brive CB
- PESCHEL Gabriel – US Tulle C
- FAUCHER Margot – US Tulle C
- PIRON Hugo – Seilhac AC
- SAGNE Laurine – BC Uzerchois
- AUBERT Tristan – AS St Pantaléon

A noter : Manon JOREZ (CA Brive CB), Amandine CORDONNIER-DELION et Nao CORDONNIER (Argentat) ont validé les modules 1 et 2 mais n'ont pas pu assister au contrôle des modules 3 et 4 pour diverses raisons. Les clubs ne seront pas pénalisés au titre du « pacte tous engagés ». Ils seront convoqués le plus tôt possible suivant leurs disponibilités

Jean-Claude COUTOU
Membre commission CDO



- VIVRE ENSEMBLE -

Cette saison, la commission vivre ensemble aurait pu fonctionner. Seulement voilà, avec un seul CTF il n'a pas été possible de mettre des actions en place. De même, le CTF, pris par l'OBE, n'a pas été en mesure d'être présent sur les deux journées auxquelles nous participons chaque année avec le sport adapté, je m'en excuse.

Une convention entre le comité de sport adapté et le club de Saint Pantaleon a été signée en remplacement de la convention signée, précédemment avec le club de Laguenne.

Je tiens à remercier mes « papis » comme j'aime les appeler affectueusement pour leur présence sur ces deux journées. Pour ne pas les nommer, Jean Claude, Jacques et Christian toujours fidèles sur ces manifestations. Je remercie également un petit jeune qui les a rejoint cette saison Didier LAVAUD qui a répondu présent à ma sollicitation pour compléter l'équipe en l'absence de Romain.

Une nouvelle formation est apparue cette saison, celle d'encadrant du micro basket. Cette discipline, très encadrée, s'est déroulée sur deux jours en Charente. Une seule candidate pour la Corrèze. C'est une formation assez onéreuse (250€) et demande, en plus, un travail sur e-learning de partir sur deux jours en formation. Le manque de candidats limousins a contraint la ligue à regrouper tous les stagiaires sur un seul site et ne faire qu'une session.

Le fait d'avoir un encadrant diplômé « Micro basket » permet d'obtenir la labellisation et de licencier des enfants de 3 à 5 ans. Il n'est pas nécessaire de disposer d'un gymnase pour la pratique de cette activité. Une salle suffit.

Pour information, d'autres sports s'y sont déjà mis et commencent à attirer enfants et parents.

Bonnes vacances

Jacqueline DELPUI
Présidente commission vivre ensemble



- 3X3 -

Une année bien fade pour le basket 3x3 en Corrèze.

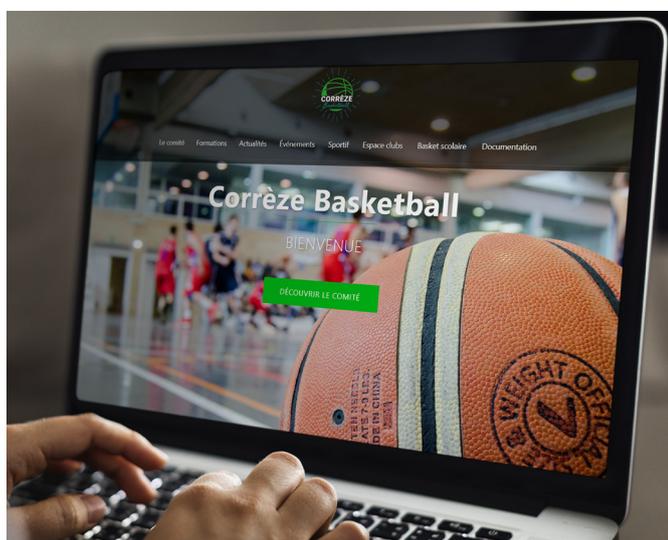
Pour se mettre en adéquation avec les demandes de la ligue et la fédération, nous avons essayé d'organiser une action qualificative pour les séries régionale à Seilhac. Merci au club d'avoir été d'accord pour mettre son tournoi homologué. Malheureusement, aucune équipe inscrite.

Nous espérons que la saison 2023-2024 soit riche en tournoi 3x3 homologué.

Cyril BLONDET
Président commission 3x3



- COMMUNICATION -



Le chantier de cette année a été la refonte du site web www.correzebasketball.com. Il est en ligne depuis quelques mois et régulièrement enrichi, notamment au niveau des actualités. Il vient vous apporter de l'information en complément des réseaux sociaux et divers mail envoyés, n'hésitez pas à le consulter.

En quelques chiffres, de juin 2022 à juin 2023 c'est 116 post facebook et 49 stories, et 97 publications Instagram et plus de 500 stories.

Une recherche sur les moyens de communiquer avec vous la saison prochaine sera en réflexion dès la rentrée.

Laura LASCAUD
Présidente commission communication

- SALLES ET TERRAINS -

Fin de saison pour les salles et terrains, une année de reprise pour la commission qui n'avait pas actualisé ses dossiers depuis 3 saisons. Après plusieurs relances, la plupart des clubs sont donc à présents à jour de leurs PV.

Cependant, certains clubs n'ont toujours pas communiqué les documents nécessaires à la commission.

La commission est aussi là pour soutenir les clubs dans ses démarches, mis à niveau des locaux...

À compté de la saison 2023/2024, suite à la demande de la ligue, les clubs qui ne se mettent pas à jour de leurs PV n'auront pas d'arbitre désignés dans les salles non-homologuées.

Martin ABBACI
Président commission salles et terrains



- ANNEXES -

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 / 2024

CHARGES	MONTANT		PRODUITS	MONTANT
60-Achat	14550		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	72500
Achats materiel	400	706000	Prestation de services camps	66000
Carburant véhicule	3000	706000	OBE	
fourniture administratives	150	706000	engagement, coupe, championnat	6500
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1000	708300	Produits des activités annexes: repas,	
Achats textiles	10000			
61 - Services extérieurs	9200		74- Subventions d exploitation	36000
Sous traitance	1500		Etat: CNDS	6000
Locations	3000		Emploi CNDS	
location type véhicules	2500		Région(s):	
Entretiens véhicules	500		FDVA	0
Assurances	1200			
formation	500		Département(s):	21000
62 - Autres services extérieurs	54850			
honoraires comptables et sociales	4000		Commune(s):	0
cadeaux	1000		subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions, hotels	41000			
Frais réception	8000		Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, postaux, telecom	850			
63 - Impôts et taxes	1000		Fédération	4000
Impôts et taxes sur rémunération	1000		Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0		ASP	
64- Charges de personnel	58000		Autres recettes (précisez)	5000
Rémunération des personnels	30000		75 - Autres produits de gestion courante	113000
Charges sociales	20000	756000	Affiliation club	3000
Autres charges de personnel	8000	756100	Licences	110000
65- Autres charges de gestion courante (licences)	85000			
66- Charges financières	0		76 - Produits financiers	100
67- Charges exceptionnelles	0		77 - Produits exceptionnels: amendes	1000
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	3000		78 Reprises sur amortissements et provisions	0
TOTAL DES CHARGES	222600		TOTAL DES PRODUITS	222600
86- Emplois des contributions volontaires en nature	25000		87 - Contributions volontaires en nature	25000
Secours en nature			Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0		Prestations en nature	0
Personnel bénévole	25000		Bénévolat	25000
TOTAL DES CHARGES	222600		TOTAL DES PRODUITS	222600



Assoc. COMITE DEPARTEMENTAL BASKET BALL

16 Avenue Victor Hugo

19000 TULLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/05/2022**
au **30/04/2023**

www.acomaudit.com



@com BRIVE - Rue Ernest Comte - ZI La Marquisie 19100 BRIVE - Tél : 05 55 92 00 11 - Fax : 05 55 92 09 36

S.A.R.L. au capital de 640 357 € - R.C.S. Brive n° 382 355 568 - N° intracom. : FR06 382 355 568 - N.A.F. : 6920 Z - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Limoges.



Sommaire

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

<i>Attestation</i>	1
<i>Comptes annuels</i>	3
<i>Détail des comptes</i>	8

Attestation

Attestation d'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de :

Assoc. COMITE DEPARTEMENTAL BASKET BALL
16 Avenue Victor Hugo

19000 TULLE

relatifs à l'exercice clos le **30/04/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	105 517 euros
Chiffre d'affaires :	47 698 euros
Résultat net comptable :	12 322 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BRIVE LA GAILLARDE
Le 06/06/2023

Pour le Cabinet

Benoît DELADERRIERE
Expert-comptable

Comptes annuels

Bilan Actif

		30/04/2023			30/04/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage incus.	1 620	1 620		324
	Autres immobilisations corporelles	11 673	8 385	3 288	5 617
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	5 492		5 492	5 406	
Prêts					
Autres immobilisations financières	200		200		
	TOTAL (II)	18 985	10 005	8 979	11 347
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 166		3 166	
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	19 445		19 445	14 853	
Autres créances	559		559		
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	73 367		73 367	76 611	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	96 537		96 537	91 464
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	115 522	10 005	105 517	102 811
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			200	
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		30/04/2023	30/04/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	67 842	61 487
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	12 322	6 355
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		80 164	67 842
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 356	23 860
	Dettes fiscales et sociales	3 997	10 715
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		394	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		25 353	34 969
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		105 517	102 811
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		12 321,54	6 354,74
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		25 353	34 969
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

				30/04/2023	30/04/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	47 698		47 698	46 883
	Montant net du chiffre d'affaires	47 698		47 698	46 883
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			29 425	39 371
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			99 542	84 116
		Total des produits d'exploitation (1)			176 665
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			8 506	7 282
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			46 550	46 208
	Impôts, taxes et versements assimilés			743	732
	Salaires et traitements			37 399	43 569
	Charges sociales du personnel			5 730	3 512
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 654	2 748
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			63 955	61 370	
	Total des charges d'exploitation (2)			165 537	165 421
	RESULTAT D'EXPLOITATION			11 128	4 949

Compte de Résultat 2/2

		30/04/2023	30/04/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 128	4 949
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	834	232
Total des produits financiers		834	232
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		834	232
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		11 962	5 181
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	360	940 234
Total des produits exceptionnels		360	1 174
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		360	1 174
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		177 859	171 776
TOTAL DES CHARGES		165 537	165 421
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 322	6 355
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	01/05/2021 30/04/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	8 979	8,51	11 347	11,04	(2 368)	-20,87
Installations techniques, matériel et outillage			324	0,32	(324)	-100,00
215100 INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 620	1,54	1 620	1,58		
281510 AMORT. INTALLATIONS	(1 620)	-1,54	(1 296)	-1,26	(324)	-25,00
Autres immobilisations corporelles	3 288	3,12	5 617	5,46	(2 330)	-41,47
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	11 000	10,42	11 000	10,70		
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQU	673	0,64	673	0,65		
281820 AMORT. MAT. DE TRANSPORT	(7 712)	-7,31	(5 512)	-5,36	(2 200)	-39,91
281830 AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFO.	(673)	-0,64	(544)	-0,53	(130)	-23,85
Autres titres immobilisés	5 492	5,20	5 406	5,26	86	1,58
271000 AUTRES TITRES IMMOBILISES	5 492	5,20	5 406	5,26	86	1,58
Autres immobilisations financières	200	0,19			200	
275000 CAUTIONS VERSEES	200	0,19			200	
TOTAL III - Actif Circulant NET	96 537	91,49	91 464	88,96	5 073	5,55
Avances & acomptes versés sur commandes	3 166	3,00			3 166	
409100 FRS AVANCES ET ACOMPTEs	3 166	3,00			3 166	
Créances clients et comptes rattachés	19 445	18,43	14 853	14,45	4 592	30,92
041D Collectif clients débiteurs	3 995	3,79	1 789	1,74	2 206	123,33
418100 FACTURES A ETABLIR	15 450	14,64	13 064	12,71	2 386	18,26
Autres créances	559	0,53			559	
040D Collectif fournisseurs débiteurs	320	0,30			320	
467100 DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS	10	0,01			10	
467200 D/C PEREQUATION	229	0,22			229	
Disponibilités	73 367	69,53	76 611	74,52	(3 244)	-4,23
512100 CREDIT AGRICOLE 695	21 721	20,59	3 471	3,38	18 250	525,76
512110 CREDIT AGRICOLE - LIVRET A	48 751	46,20	70 004	68,09	(21 252)	-30,36
512200 CREDIT AGRICOLE 740	2 890	2,74	3 131	3,05	(241)	-7,71
530000 CAISSE	5		5			
TOTAL DU BILAN ACTIF	105 517	100,00	102 811	100,00	2 705	2,63

Détail du Passif

	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	01/05/2021 30/04/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	80 164	75,97	67 842	65,99	12 322	18,16
Capital Social ou individuel	67 842	64,30	61 487	59,81	6 355	10,34
103100 FONDS ASSOCIATIF	67 842	64,30	61 487	59,81	6 355	10,34
Résultat de l'exercice	12 322	11,68	6 355	6,18	5 967	93,90
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	25 353	24,03	34 969	34,01	(9 616)	-27,50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 356	20,24	23 860	23,21	(2 504)	-10,50
040C Collectif fournisseurs créditeurs	106	0,10	2 545	2,48	(2 439)	-95,84
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES	21 250	20,14	21 316	20,73	(65)	-0,31
Dettes fiscales et sociales	3 997	3,79	10 715	10,42	(6 718)	-62,70
421000 REMUNERATIONS DUES			3 094	3,01	(3 094)	-100,00
428200 PERS CONGES A PAYER	2 455	2,33	4 940	4,81	(2 485)	-50,30
431000 CAISSE URSSAF	558	0,53	983	0,96	(425)	-43,27
437300 CAISSE RETRAITE REUNICA	240	0,23	327	0,32	(87)	-26,61
437800 PREVOYANCE	17	0,02	64	0,06	(46)	-72,52
438200 ORG SOC CH/CONGES A PAYER	548	0,52	1 043	1,01	(495)	-47,43
438600 FORMATION CONTINUE	106	0,10	188	0,18	(82)	-43,64
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	72	0,07	76	0,07	(4)	-4,73
Autres dettes			394	0,38	(394)	-100,00
041C Collectif clients créditeurs			250	0,24	(250)	-100,00
467100 DEBITEURS/CREDITEURS DIVERS			144	0,14	(144)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	105 517	100,00	102 811	100,00	2 705	2,63

Détail du Compte de Résultat

	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	01/05/2021 30/04/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	176 665	370,38	170 370	363,39	6 295	3,69
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	47 698	100,00	46 883	100,00	815	1,74
Production vendue Services FRANCE	47 698	100,00	46 883	100,00	815	1,74
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	41 097	86,16	37 363	79,69	3 734	10,00
708100 SPONSORS	800	1,68			800	
708200 MAD PERSONNEL	2 898	6,08	9 125	19,46	(6 227)	-68,24
708300 PRODUITS ANNEXES DIVERS	2 903	6,09	395	0,84	2 508	634,86
Montant net du chiffre d'affaires	47 698	100,00	46 883	100,00	815	1,74
Subventions d'exploitation	29 425	61,69	39 371	83,98	(9 946)	-25,26
740000 SUBV. D'EXPLOITATION	29 425	61,69	39 371	83,98	(9 946)	-25,26
Autres produits d'exploitation	99 542	208,69	84 116	179,41	15 426	18,34
756000 AFFILIATIONS CLUB	2 775	5,82	2 805	5,98	(30)	-1,07
756005 RISTOURNES FFBB	846	1,77	285	0,61	561	196,69
756100 LICENCES	95 498	200,21	80 259	171,19	15 240	18,99
758000 PRODUITS DIV GESTION COURANTE	422	0,89	767	1,64	(344)	-44,91
Total des charges d'exploitation	165 537	347,05	165 421	352,84	116	0,07
Achats de marchandises	8 506	17,83	7 282	15,53	1 223	16,80
607000 ACHAT TEXTILES	8 506	17,83	7 282	15,53	1 223	16,80
Autres achats et charges externes	46 550	97,59	46 208	98,56	342	0,74
605100 ACHAT MATERIEL	302	0,63	370	0,79	(68)	-18,50
606110 FOURNIT ELECTRICITE			119	0,25	(119)	-100,00
606140 FOURNIT CARBURANT VEHICULE	2 033	4,26	1 785	3,81	248	13,90
606300 FOURNIT ENTRET PETIT EQUIPEMEN			907	1,93	(907)	-100,00
606400 FOURNIT ADMINISTRATIVES	15	0,03	56	0,12	(41)	-72,69
611200 SOUS TRAITANCE	900	1,89	700	1,49	200	28,57
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 157	4,52	3 888	8,29	(1 731)	-44,52
613590 LOCATIONS MOBILIERES	730	1,53	350	0,75	380	108,57
614000 CHARGES LOCATIVES			101	0,22	(101)	-100,00
615520 ENTRETIEN MAT TRANSPORT	658	1,38	372	0,79	287	77,14
616000 ASSURANCES	1 077	2,26	955	2,04	122	12,77
618500 FORMATION	2 405	5,04	240	0,51	2 165	902,08
622600 HONORAIRES COMPTABLES	1 585	3,32	1 582	3,37	3	0,18
622610 HONORAIRES SOCIAL	1 155	2,42	664	1,42	491	74,00
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	290	0,61	102	0,22	188	184,68
623400 CADEAUX	113	0,24	120	0,26	(8)	-6,25
623410 LOTS	1 293	2,71	700	1,49	593	84,67
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	22 320	46,79	28 397	60,57	(6 077)	-21,40
625700 FRAIS RECEPTION	8 906	18,67	4 237	9,04	4 669	110,18
626000 FRAIS POSTAUX			132	0,28	(132)	-100,00
626100 FRAIS TELECOM	460	0,96	338	0,72	122	36,21
627800 FRAIS BANCAIRES	80	0,17	24	0,05	56	234,58
628100 COTISATIONS DIVERSES	70	0,15	70	0,15		
Impôts, taxes et versements assimilés	743	1,56	732	1,56	12	1,59
633300 FORMATION CONTINUE	743	1,56	732	1,56	12	1,59

Détail du Compte de Résultat

	01/05/2022 30/04/2023	12 mois	01/05/2021 30/04/2022	12 mois	Variations	%
Salaires et traitements	37 399	78,41	43 569	92,93	(6 169)	-14,16
641100 SALAIRES PERSONNEL EXPLOIT	38 272	80,24	43 548	92,89	(5 275)	-12,11
641200 VAR CONGES PAYES	(2 485)	-5,21	190	0,40	(2 675)	N/S
641400 INDEMNITES RUPTURE CONVENTIONNE	1 612	3,38			1 612	
641430 INDEMNITES DE CHOMAGE PARTIELLE			2 115	4,51	(2 115)	-100,00
641431 INDEMNITE COMPLEMENTAIRE EMPLO			401	0,85	(401)	-100,00
641439 ALLOCATIONS RECUES ACTIVITE PARTE			(2 684)	-5,72	2 684	100,00
Charges sociales du personnel	5 730	12,01	3 512	7,49	2 218	63,15
645100 COTIS URSSAF	3 896	8,17	2 864	6,11	1 032	36,03
645300 COTIS RETRAITE	2 095	4,39	1 802	3,84	293	16,26
645500 COTIS PREVOYANCE & MUTUELLES	234	0,49	374	0,80	(141)	-37,56
645810 CHARGES SOCIALES SUR CP	(495)	-1,04	(47)	-0,10	(448)	-963,44
645900 EXO ET AIDE AU PAIEMENT DES CHGES			(1 629)	-3,47	1 629	100,00
647500 COTIS MEDECINE DU TRAVAIL PHAR			147	0,31	(147)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	2 654	5,56	2 748	5,86	(95)	-3,45
681120 DOTATIONS AMORT. CORPORELLES	2 654	5,56	2 748	5,86	(95)	-3,45
Autres charges de gestion courante	63 955	134,08	61 370	130,90	2 586	4,21
657200 AIDES FINANCIERES AUX CLUBS	757	1,59	611	1,30	146	23,81
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	525	1,10	2		523	N/S
658100 LICENCES	62 674	131,40	60 757	129,59	1 917	3,16
Résultat d'exploitation	11 128	23,33	4 949	10,56	6 179	124,86
Total des produits financiers	834	1,75	232	0,50	602	259,25
Autres intérêts et produits assimilés	834	1,75	232	0,50	602	259,25
768000 PRODUITS FINANCIERS	834	1,75	232	0,50	602	259,25
Total des charges financières						
Résultat financier	834	1,75	232	0,50	602	259,25
Résultat courant avant impôts	11 962	25,08	5 181	11,05	6 781	130,88
Total des produits exceptionnels	360	0,75	1 174	2,50	(814)	-69,34
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	360	0,75	940	2,00	(580)	-61,70
771100 AMENDES	360	0,75	940	2,00	(580)	-61,70
Produits exceptionnels sur opérations en capital			234	0,50	(234)	-100,00
778800 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			234	0,50	(234)	-100,00
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	360	0,75	1 174	2,50	(814)	-69,34
Résultat de l'exercice	12 322	25,83	6 355	13,55	5 967	93,90

